

Dominique JOUBERT DORIOL

De: Fabien Bessich <fabessich52@gmail.com>
Envoyé: vendredi 26 juillet 2019 15:33
À: Yann TROTON
Objet: Enquête publique unique PLU-EU et EP à l'attention du commissaire-enquêteur

Bonjour madame,
suite à notre rencontre de la semaine passée, je souhaite vous soumettre quelques une de mes réflexions.

Une révision du PLU de 2004 est nécessaire pour une adaptation aux nouvelles lois et règles nationales et supranationales.

Une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux est une évidence. Même si cette prise en compte est toujours difficile à comprendre et à expliquer dans le cadre d'une station touristique comme Chamrousse.

Le territoire chamroussien couvre environ 1300 ha dont 600 ha font partie du domaine skiable.
La densification des hébergements voulue par la loi conduit au reclassement en Za de certaines zones aujourd'hui Zu ?

Le projet du Recoin 2030 (70 000 m2 de projet immobilier !) est surdimensionné. Il met en péril les équilibres des différents pôles chamroussiens et repousse aux calendes grecques les indispensables rénovations des différents secteurs de Chamrousse.

Ce projet ne répond pas à l'attente des chamroussiens.

Oui à un hôtel, oui à un complexe piscine-patinoire-salle polyvalente, oui à une crèche-halte-garderie publique, oui à une maison médicale...oui à plus de service.

Ce sont ces types d'équipement qui feront que la population restera sur le territoire et qui attireront d'autres résidents permanents.

On met la charrue avant les boeufs...avant de viser une clientèle haut de gamme, occupons nous de l'existant...il y a tant à faire...!!!

Salutations distinguées.

F.Bessich